

## Appel à lettres d'intention n° 22

### Petites subventions

### Hotspot de biodiversité du bassin méditerranéen

- Pays éligibles :** Albanie, Bosnie-Herzégovine, Cap-Vert, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Monténégro, Maroc, Macédoine du Nord, Palestine, Tunisie
- Date d'ouverture :** Mardi 21 février 2023
- Date de clôture :** Mardi 28 mars 2023, 23h59 GMT
- Budget du projet :** 50 000 USD maximum par subvention
- Calendrier du projet :** les projets peuvent commencer à partir du 1er juin 2023 au plus tôt et doivent être achevés avant le 31 octobre 2024 (ils ne doivent donc pas dépasser 17 mois)

Le CEPF et le Collaboratif de bailleurs de fonds pour les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée (DIMFE), lancent un appel à propositions sous forme de lettres d'intention (LOI) à destination des organisations de la société civile de conservation de la biodiversité du hotspot méditerranéen.

Les candidats éligibles sont invités à lire le présent appel à propositions dans son intégralité.

#### CONTEXTE

Le présent Appel à Propositions est lancé en partenariat avec l'initiative DIMFE ; les candidats retenus seront invités à assurer la visibilité du CEPF et du DIMFE dans leurs communications liées au projet.

Le [Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques \(CEPF\)](#) est une initiative conjointe de l'Agence française de développement, de Conservation International, de l'Union européenne, du Fonds pour l'Environnement Mondial, du gouvernement du Japon et de la Banque mondiale, avec un soutien supplémentaire dans le bassin méditerranéen de la part de la Fondation MAVAs et de la Fondation Audemars-Watkins. L'équipe régionale de mise en œuvre (RIT) dans le bassin méditerranéen est gérée par BirdLife International.

Le [Collaboratif de bailleurs de fonds pour les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée \(DIMFE\)](#), est un partenariat entre donateurs. Créée en 2021 par la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Fondation MAVAs et la Aage V. Jensen Charity Foundation, DIMFE vise à protéger, conserver et restaurer les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée en soutenant des projets ayant un impact fort et direct sur le terrain.

Le hotspot de biodiversité du bassin méditerranéen est le deuxième plus grand hotspot au monde et la plus grande des cinq régions au climat méditerranéen du monde. La niche d'investissement du CEPF en Méditerranée a été formulée à travers un processus participatif qui a engagé la société civile, les bailleurs de fonds et les parties prenantes gouvernementales dans toute la région. La stratégie d'investissement qui en résulte (2017-2022) est documentée dans le profil de l'écosystème, disponible [ici](#) (PDF – 31 Mo). Cette stratégie d'investissement comprend une série d'orientations stratégiques, déclinées en priorités d'investissement décrivant les types d'activités qui seront éligibles au financement du CEPF. La phase d'investissement actuelle du CEPF dans le hotspot méditerranéen, initialement censée se terminer en octobre 2022, a été prolongée grâce à un financement supplémentaire fourni par plusieurs bailleurs de

fonds. Cette extension permet de proposer de nouvelles subventions dans le hotspot, en suivant la même stratégie d'investissement que celle décrite dans le profil d'écosystème référencé ci-dessus.

## CANDIDATS ELIGIBLES

Les organisations non gouvernementales, les groupes communautaires, les universités, les institutions scientifiques et les entreprises du secteur privé (engagées dans la transition écologique et comptant moins de 20 employés), peuvent présenter une demande de financement. Les individus doivent travailler avec les organisations de la société civile pour développer des applications plutôt que de postuler directement.

Les organisations doivent avoir leur propre compte bancaire et être autorisées, en vertu des lois nationales pertinentes, à recevoir des contributions caritatives.

Les entreprises ou institutions publiques ne sont éligibles que si elles peuvent démontrer que l'entreprise ou l'institution a :

- une personnalité juridique indépendante de tout organisme ou acteur gouvernemental;
- le pouvoir de demander et de recevoir des fonds privés; et
- ne peut revendiquer l'immunité souveraine.

Si vous n'êtes pas sûr d'être éligible, veuillez contacter Maaike Manten, RIT Manager, à [maaike.manten@birdlife.org](mailto:maaike.manten@birdlife.org) avant de commencer à rédiger votre candidature.

## ACTIVITÉS ELIGIBLES

La portée de cet appel est limitée aux types d'activités et de lieux décrits ci-dessous.

Les lettres d'intention ne seront acceptées que pour l'orientation stratégique suivante :

- **Orientation stratégique 2 :** « Soutenir la gestion durable des bassins versants par des approches intégrées pour la conservation de la biodiversité menacée des écosystèmes d'eau douce »

Les propositions de projet doivent être fondées sur la conservation de la biodiversité en tant que composante fondamentale et doivent démontrer des impacts positifs sur l'état de conservation de la biodiversité.

Le cas échéant, les candidats sont encouragés à soumettre des lettres d'intention qui s'harmonisent avec les initiatives nationales ou régionales existantes. Les synergies avec d'autres organisations sont également éligibles, avec une organisation principale soumettant la candidature et des partenaires de projet avec des rôles clairement définis dans la lettre d'intention.

**Tableau 1. Orientation stratégique et priorités d'investissement éligibles**

| Direction stratégique  | Priorité d'investissement / domaines d'intervention   |
|--|---|
| <b>Orientation stratégique 2 :</b><br>Soutenir la gestion durable des bassins versants par des approches intégrées pour la conservation de la biodiversité menacée des écosystèmes d'eau douce | <b>Priorité d'investissement 2.1 :</b> Améliorer la base de connaissances sur la biodiversité des eaux douces et mettre en valeur l'importance des services écosystémiques des eaux douces.   |
|  | <b>Priorité d'investissement 2.2 :</b> Soutenir des actions visant à réduire les menaces et améliorer la gestion des sites au sein des zones de gestion des bassins versants (CMZ) avec la participation des acteurs locaux (ces actions pourraient impliquer la restauration des écosystèmes d'eau douce). |
|  | <b>Priorité d'investissement 2.3 :</b> Collaborer avec le gouvernement, le secteur privé et d'autres parties prenantes afin de soutenir la gestion intégrée des bassins versants et réduire les menaces pour la biodiversité au sein des zones de gestion des bassins versants (CMZ).                       |

Les candidats doivent respecter la liste des activités inéligibles fournie [ici](#) et doivent se conformer à toutes les politiques de sauvegarde et sociales pertinentes telles qu'elles sont énoncées sur le [site Web du CEPF](#). Le cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) complet est disponible [ici](#).

### COVID-19

Le COVID-19 continue d'avoir un impact sérieux sur les organisations, les projets et les bénéficiaires. Veuillez inclure les considérations liées à la COVID-19 dans la description de votre projet dans la lettre d'intention, le cas échéant.

### Chronologie

Les projets peuvent démarrer à partir du 1er juin 2023 au plus tôt et doivent être achevés au plus tard le 31 octobre 2024 (ils ne doivent donc pas dépasser 17 mois).

### PAYS ÉLIGIBLES

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Cabo Verde, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Monténégro, Maroc, Macédoine du Nord, Palestine et Tunisie.

### SITES ELIGIBLES

Toutes les zones clés pour la biodiversité (KBA) et les zones de gestion des bassins versants (CMZ) du hotspot méditerranéen sont éligibles dans le cadre de cet appel à propositions, en conjonction avec ce qui est indiqué sous « Espèces éligibles » ci-dessous.

- Téléchargez la carte avec toutes les KBA et CMZ [ici](#) (PDF, 42,7 Mo)
- Utilisez l'application ArcGIS KBA pour le hotspot méditerranéen [ici](#) (aucun logiciel supplémentaire requis)

### ESPÈCES ADMISSIBLES

Veuillez vous assurer que votre projet profite aux espèces suivantes :

- Espèces d'eau douce menacées à l'échelle mondiale ou régionale, en particulier les espèces répertoriées comme EX, EW, CR, EN ou VU sur [la liste rouge mondiale de l'UICN](#) ou sur une liste rouge régionale pertinente ([européenne](#), [méditerranéenne](#)).
  - o Les espèces qui sont répertoriées comme menacées sur les listes rouges nationales ne sont éligibles que si elles sont également répertoriées sur la liste rouge mondiale ou régionale
  - o Notez que les espèces à données insuffisantes (DD) et non évaluées (NE) peuvent être prises en compte si vous postulez dans le cadre de la priorité d'investissement 2.1.
- Les espèces doivent être associées à la catégorie UICN Habitats 5 - Zones humides (intérieures).

### PROCESSUS DE DEMANDE

Les candidatures (LOI) doivent être rédigées en **anglais** ou en **français**. Veuillez **télécharger le formulaire LOI** en [anglais](#), [français](#). *Veuillez noter qu'il s'agit d'un formulaire de lettre d'intention révisé, spécifique à cet appel à propositions, veuillez donc ne pas utiliser un formulaire de lettre d'intention que vous avez utilisé pour une candidature précédente.* Si vous avez besoin d'aide dans d'autres langues (arabe, portugais, serbo-croate ou albanais), n'hésitez pas à contacter [maaike.manten@birdlife.org](mailto:maaike.manten@birdlife.org).

Les candidats doivent soumettre leur lettre de demande avant la date limite à [CEPF-MED-RIT@birdlife.org](mailto:CEPF-MED-RIT@birdlife.org). Vous recevrez un accusé de réception du RIT confirmant votre soumission.

L'examen de la lettre d'intention prendra environ quatre semaines à compter de la date limite. Le comité d'examen (composé par le CEPF et le DIMFE) sélectionnera les lettres d'intention les plus solides qui répondent aux critères d'admissibilité des sections ci-dessus. Tous les candidats recevront une réponse du RIT suite à l'examen de leur projet. Les demandes qui ont été acceptées seront déplacées vers la deuxième étape et invitées à élaborer leur lettre d'intention avec un budget et un cadre logique plus détaillés. Les lettres d'intention finales approuvées recevront une petite subvention, avec un accord conclu entre BirdLife International, en tant que RIT pour le hotspot du bassin méditerranéen, et l'institution du candidat (le "bénéficiaire"). Les subventions seront libellées en dollars des États-Unis et les accords de subvention seront en anglais.

## MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE

Tous les candidats sont invités à consulter la stratégie d'investissement du CEPF pour le bassin méditerranéen dans le profil d'écosystème ( PDF [anglais](#) - 16 Mo) ou le résumé technique en [anglais](#) (PDF - 2,2 Mo), [français](#) (PDF – 5 Mo) ou [arabe](#) (PDF – 2,7 Mo).

Le CEPF s'est engagé à intégrer le genre dans son portefeuille. Les candidats doivent concevoir des projets et rédiger des propositions qui tiennent compte des questions de genre dans la réalisation de leurs impacts sur la conservation. Le CEPF a développé plusieurs ressources qui peuvent aider les candidats à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets sensibles au genre ([CEPF Gender Toolkit](#), PDF - 359 KB) et comprendre ce que le CEPF recherche dans une proposition ([CEPF Gender Fact Sheet](#), PDF - 352 KB). Visitez la [page Web du CEPF et du genre](#) pour en savoir plus sur la manière dont le CEPF aborde le genre dans les projets qu'il soutient. L'intégration du genre dans votre projet sera un facteur d'évaluation.

*Autres ressources utiles :*

- [Politiques de sauvegarde](#)
- [12 conseils pour faire financer votre idée de subvention](#)
- [Vidéos de formation CEPF](#)
- [Base de données des projets du CEPF](#)

## CONTACT

1. L'équipe régionale de mise en œuvre organisera un **webinaire d'information** sur cet appel à propositions le **jeudi 9 mars 2023 à 12h00 CET** en anglais et en français (avec un support disponible en arabe, portugais, serbo-croate et albanais). Veuillez utiliser [le lien Zoom](#).

*L'enregistrement de ce webinaire sera mis à disposition ultérieurement.*

2. Avant de postuler, les candidats sont encouragés à discuter des idées de projet et de l'admissibilité avec l'agent de programme de leur région, comme suit :
  - a. Balkans : Vedran Lucic à [vedran.lucic@dopps.si](mailto:vedran.lucic@dopps.si) et/ou Marijana Demajo à [marijana.demajo@pticesrbije.rs](mailto:marijana.demajo@pticesrbije.rs)
  - b. Moyen-Orient : Salwa Elhalawani à [salwa.elhalawani@birdlife.org](mailto:salwa.elhalawani@birdlife.org)
  - c. Afrique du Nord : Awatef Abiadh à [abiadhawatef@gmail.com](mailto:abiadhawatef@gmail.com)
  - d. Cap-Vert : Aurélien Garreau à [aurelien.garreau@live.fr](mailto:aurelien.garreau@live.fr)
3. Si vous avez des questions générales sur cet appel à propositions, veuillez contacter le chef de l'équipe régionale de mise en œuvre [maaike.manten@birdlife.org](mailto:maaike.manten@birdlife.org). Les questions seront acceptées et traitées jusqu'au **mardi 21 mars 2023**.